



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

TUTEUR/TUTRICE EN ENTREPRISE

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une épreuve de validation (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de tuteur(riche) en entreprise.

Le Titre de compétence est un document officiel qui atteste de votre maîtrise d'une partie de métier.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de décrocher un job et pour accéder plus facilement à des formations.

Qu'est-ce que le métier "Tuteur(riche) en entreprise" ?

Appellations associées

- parrain
- coach interne
- mentor
- accompagnateur
- moniteur
- maître de stage
- patron formateur

Définition du métier Un tuteur est un travailleur que l'entreprise affecte à la formation, à l'accompagnement et à l'intégration de certaines personnes en milieu professionnel.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteur



Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Accueillir le tuteur

Préparer le poste de travail.

- Prendre connaissance du profil du tuteur en lien avec les objectifs de formation.
- Préparer les collaborations internes à l'entreprise.
- Faire connaissance avec le tuteur
- Préciser les objectifs du plan de formation
- Donner et expliquer le descriptif de fonction
- Expliquer les règles de sécurité et d'hygiène, l'utilisation des équipements et des vêtements de travail
- Expliquer le planning de travail.
- Intégrer le tuteur auprès de ses collègues et de son environnement de travail

Accompagner le tuteur

- Expliquer les pratiques, les usages, les situations de travail et les tâches à accomplir
- Clarifier les usages explicites ou implicites de la fonction en entreprise (faire référence au règlement de travail, organigrammes, ligne hiérarchique, méthodes de travail)
- Décrire et transmettre les tâches composant son métier.
- Transmettre les différents aspects du métier ou de la fonction (environnement, culture de l'entreprise, déontologie, les bénéficiaires et leurs caractéristiques)
- Communiquer efficacement avec le tuteur (écouter, répondre à ses questions, ne pas divulguer des éléments confidentiels, reformuler des consignes ou indications)
- Transmettre une image objective et positive de son métier, de sa fonction (apports et contraintes)
- Motiver le tuteur dans son apprentissage professionnel.
- Aider le tuteur à réfléchir sur ses pratiques et sur son vécu.

Assurer la formation du tuteur

- Opérationnaliser le plan de formation (progression des tâches permettant d'acquérir les compétences visées)
- Préciser la signification et la raison d'être des tâches.
- Faire exercer les tâches suivant une complexité croissante
- Transmettre des consignes (claires, cohérentes et contextualisées)
- Mettre en situation sur le poste de travail
- Utiliser du matériel didactique disponible
- Utiliser les différentes méthodes d'apprentissage aux moments appropriés (essais-erreurs, démonstration, etc.)



- Faire le lien avec les références de formation théorique et leur application en entreprise
- Participer, le cas échéant, à la synergie entreprise/opérateurs de formation et d'enseignement pour assurer la cohérence des apprentissages

Assurer l'évaluation et le suivi de l'apprentissage du tuteuré

- Vérifier régulièrement la compréhension, l'acceptation et l'assimilation de la fonction et du travail à accomplir.
- Donner régulièrement des feedbacks constructifs (points forts et points faibles) sur le comportement, les prestations et le résultat..
- Conforter les bonnes pratiques du tuteuré (aide à la confiance en soi, en ses compétences)
- S'entretenir d'une manière régulière avec le responsable du tuteuré sur la suite de la formation et/ou de l'accompagnement du tuteuré
- Adapter le parcours en fonction des entretiens de suivi avec les personnes et/ou opérateurs concernés
- Établir un bilan de l'ensemble du parcours, qui tienne compte de l'évolution du tuteuré pendant toute la période de formation ou d'insertion.
- Proposer un plan d'action pour améliorer l'activité professionnelle future du tuteuré.

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- L'expérience du tuteur est significative
- L'accueil du tuteuré est correctement préparé
- La formation du tuteuré est assurée de manière précise
- L'évaluation et le suivi de l'apprentissage sont pertinents
- Les compétences relationnelles du tuteur sont suffisantes

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure deux heures, formalités d'accueil et lecture de consignes comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50



- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

Vous connaissez suffisamment le métier de Tuteur(rice) en entreprise ainsi que ses exigences.

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise - SFPME - 02/800.81.13
- Centre Coach - 071 36 64 28
- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau - 071 242 750
- Centre de compétence Forem-Wallonie Bois - 061 241 505
- Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie - 0475 87 27 17
- Centre IFAPME de Charleroi - 071/ 28 10 36

